



# FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

## COMMUNIQUE N°058 /FECAFOOT/SG/22

Le Secrétaire Général de la Fédération Camerounaise de Football prie tous les présidents de clubs de GUINNESS SUPER LEAGUE de bien vouloir apporter les documents nécessaires pour le paiement effectif des salaires des joueuses et la deuxième tranche de la subvention à la Direction administrative et financière.

La Fédération félicite et remercie les clubs qui ont déjà transmis les relevés d'identité bancaires de leurs joueuses. Celles-ci ont perçu leur salaire depuis le 18 juillet 2022.

Vue l'échéance de fin de saison, les clubs ont jusqu'au mardi 9 août 2022 pour transmettre les pièces sollicitées à la Fédération.

*Fait à Yaoundé le 03 août 2022*

LE SECRETAIRE GENERAL p.i.



*Blaise DJOUNANG*  
Blaise DJOUNANG